

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Date de convocation** 14/11/2024 L'an deux mille vingt-quatre, le deux décembre, à quatorze heure trente, la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la  
**Date d'affichage** 14/11/2024 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur, après avoir été légalement convoqué  
**Nbre de membres :** Madame Madeleine BARBELETTE, Monsieur Didier LEPELTIER,  
**En exercice :** 8 Monsieur Michel LEBouc, Madame Jeanine VANNIER.  
**Présents :** 5 formant la majorité des membres en exercice.  
**Votants :** 6

Excusés : Madame Elisabeth TROPÉE  
Monsieur Patrick DEMARQUET  
Monsieur Christian LAN donne pouvoir à Madame Jeanine VANNIER

Monsieur Michel LEBouc est nommé secrétaire de séance.

**N°2024/19 Bilan du repas annuel du mercredi 23 octobre 2024**

Monsieur le Maire fait le bilan sur le repas du CCAS. 94 convives ont participé au repas du 23 octobre 2024. Un avis très positif est ressenti lors de cette manifestation.

Le prochain repas CCAS est prévu pour le mardi 23 septembre 2025.

Les membres de la Commission administrative, à l'unanimité, décide :

- **DE RETENIR** la date pour le repas CCAS pour 2025.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Président du C.C.A.S

